

Coulommiers s'engage contre les écrans noirs

« *Comment cela se passe, chez toi, la moisson* » ? A l'hôtel de ville de Coulommiers, dans la Brie, deux élus de communes proches s'appêtent à signer une convention de partenariat avec Philippe Levrier, président de France Télévision Numérique, ce 22/7, en présence d'Eric Besson, secrétaire d'Etat au développement de l'économie numérique. Le but : faire passer quelques 20.000 habitants à la TNT, début 2009.

Parmi les dix communes signataires, l'une au moins ne reçoit pas l'ADSL, une autre ne dispose pas d'un site Internet municipal. Elles n'en constitueront pas moins le premier territoire en France à passer à la TNT. Le CSA en effet, a sélectionné ce projet, le 27 mai. Au programme : le 3 novembre 2008, les chaînes émettront en numérique, réceptionnées par le relais des Parrichets. Et, début février 2009, l'analogique s'éteindra.

Le risque : que certains, notamment les populations les plus démunies ou les plus âgées, ne se retrouvent devant un écran noir. Pour l'éviter, France Télé Numérique (FTN), gip chargé de veiller à la continuité du service et à l'information des citoyens sur le sujet, a annoncé un dispositif d'envergure, qui sera principalement déployé à partir de septembre. « *Affichage, centre d'appel au prix d'un appel local dès septembre, présence lors des manifestations comme la fête de la Poste...* » énumère Faycal Daouadji, responsable des relations extérieures à FTN.

Ce dispositif sera mis en œuvre par la société de communication H. Mais il ne saurait fonctionner sans la participation du réseau associatif et municipal local. C'est pourquoi, dans les conventions, « *nous demandons aux communes d'identifier les interlocuteurs, notamment les CCAS qui sont très importants* » précise Faycal Daouadji, qui compte également sur d'autres acteurs, comme, par exemple, l'association des commerçants de la ville, pour relayer le message.

Des délais très serrés Au niveau gouvernemental, Eric Besson a ajouté que son plan pour le développement de l'économie numérique, qu'il doit présentera au premier ministre avant la fin du mois, comportera des mesures pour effectuer le passage à la TNT. « *Parmi elles, une aide aux plus démunis, pour les aider à financer l'essentiel des frais d'adaptation* » a-t-il précisé. Le montant « *en cours de chiffrage* » devrait être arbitré par le Premier ministre, en octobre, afin qu'il puisse être appliqué dès novembre à Coulommiers. Autre mesure prévue : une labélisation et la négociation de forfaits pour les professionnels qui iront installer les adaptateurs chez les personnes qui le souhaitent.

Pour FTN, Coulommiers est une première étape, avant une ville de 150.000 habitants, puis des régions. « *Cela va nous permettre de mesurer les réactions rencontrées chez les téléspectateurs, notamment les personnes âgées, la qualité des informations données par les revendeurs, et les temps d'adaptation des professionnels. Dans un immeuble où il y a une antenne pour tous, nous allons pouvoir observer combien de temps le syndic met à prendre la décision, puis, l'antenniste pour adapter l'antenne* » analyse Faycal Daouadji. Un enjeu de taille : 35% des Français reçoivent encore la télévision avec une antenne râteau.

Or, pour tenir l'échéance de 2012, l'expérience de Coulommiers doit être un sans faute. « *Les délais*

sont tenables, mais très serrés » a rappelé Eric Besson.



De gauche à droite : E.Besson, JP Castellani (élu de Boissy-Le-Chatel) et P.Levrier (président de France Télévisions Numérique) Photo Silicon.fr

Les 10 villes pionnières Aulnoy, Boissy-le-Chatel, Chailly-en-Brie, Chauffry, Coulommiers, Faremoutiers, Giremoutiers, Mouroux, Pommeuse, Saint Germain-sous-Doue